

**Prospectus simplifié
Novembre 2011**

BCV DYNAMIC FUND

(Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de droit luxembourgeois)

Ce prospectus simplifié ne contient que des informations-clés sur BCV DYNAMIC FUND (ci-après « le Fonds »). Veuillez contacter votre conseiller financier ou demander le dernier prospectus détaillé accompagné des derniers rapports annuels et semestriels. Les objectifs du Fonds, les restrictions en matière d'investissement, les frais du Fonds ainsi que les risques sont décrits en détail dans le prospectus.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Fonds a été créé sous la dénomination BCV Dynamic Floor Fund. Le Fonds a été établi conformément à un règlement de gestion signé dès l'origine, à Luxembourg, le 13 avril 2000. En mai 2005 le Fonds a changé son nom en AMC FUND avant de prendre en octobre 2008 son nom actuel.

Structure légale	Fonds Commun de Placement à compartiments multiples organisé sous la partie I de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif
Société de gestion	Gérifonds (Luxembourg) S.A.
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg
Réviseur d'entreprises	PricewaterhouseCoopers Luxembourg
Agent de transfert et de registre, agent administratif et agent domiciliataire	Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg
Conseiller en investissements	Dynagest S.A., Genève (Suisse)
Autorité de contrôle	Commission de Surveillance du Secteur Financier (www.cssf.lu)
Promoteurs	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne Gérifonds SA, Lausanne
Représentant du Fonds en Suisse	Gérifonds SA, Lausanne
Service de paiement du Fonds en Suisse	Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

INFORMATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour tous les compartiments le prix de vente peut s'établir en-dessous du prix d'acquisition.

<p>Les actifs nets des compartiments BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond, BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF) sont essentiellement constitués des composantes suivantes:</p> <p>a) des investissements à revenus fixes dans des obligations et autres valeurs mobilières à court terme (maximum 3 ans) de première qualité libellés dans la monnaie de référence du compartiment ou, si libellés en monnaies étrangères, couverts contre le risque de change. Ce composant peut être considéré comme la partie peu risquée du compartiment.</p> <p>b) d'investissements bien diversifiés sur les marchés des actions et/ou des obligations, en valeurs mobilières à long terme avec une performance escomptée et/ou, dans le cadre des limites légales autorisées, en d'autres instruments autorisés, comme des instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme sur instruments financiers et des options sur instruments financiers disponibles sur des marchés réglementés à terme et des options, en fonctionnement régulier, reconnu et ouverts au public. Ce composant du compartiment comporte un profil risque supérieur à celui du composant (a).</p> <p>Pour tous les compartiments des investissements dans des organismes de placement collectif de type ouvert et/ou fermé sont autorisés dans les limites prévues par les restrictions en matière d'investissement.</p>	
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expobond	
Objectif et politique d'investissement	<p>La valeur nette d'inventaire de référence du compartiment est l'euro (EUR). La valeur nette d'inventaire par part est exprimée en euros (EUR) pour la classe EUR et en francs suisse (CHF) pour la classe CHF. Le compartiment a pour objectif d'investissement d'atteindre une croissance du capital à long terme et à travers l'utilisation de techniques et d'instruments dérivés, de gérer les actifs de manière à protéger le plancher. Il donne accès, à travers l'utilisation de techniques et instruments financiers dérivés, aux principaux marchés internationaux des obligations. Une attention toute particulière est donnée à la qualité des émetteurs.</p> <p><u>Le plancher du compartiment ne fait pas l'objet d'une garantie.</u></p>
Profil de risque et profil de l'investisseur type	<p>Le compartiment est caractérisé par une faible volatilité de sa valeur nette d'inventaire due à plusieurs facteurs. La technique de gestion appliquée propose une stratégie de limitation des risques en intégrant un plancher d'investissement. La valeur nette d'inventaire ne peut en principe pas s'établir en dessous du dernier plancher de référence fixé par la part, bien que ce dernier ne fasse l'objet d'aucune garantie. L'investisseur ne supporte qu'un faible risque de change étant donné que les investissements sont dans la monnaie de base ou, s'ils sont investis en devises, ils peuvent être couverts contre le risque de change. Ce compartiment est particulièrement adapté à un investisseur ayant un profil défensif et qui recherche la stabilité de son capital.</p>
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)	
Objectif et politique d'investissement	<p>La valeur nette d'inventaire par part est exprimée en euro (EUR). Le compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) a pour objectif d'investissement d'atteindre une croissance du capital à long terme avec un profil risque plus élevé. Il donne accès, à travers l'utilisation de techniques et d'instruments financiers dérivés, aux principaux marchés internationaux des actions. Les techniques et instruments dérivés sont utilisés dans un but de couverture et aux fins d'une gestion optimale du portefeuille. Le niveau initial du plancher par part de ce compartiment est fixé à</p>

	<p>90% du prix de souscription initial. Le plancher du compartiment ne fait pas l'objet d'une garantie.</p>
Profil de risque et profil de l'investisseur type	<p>L'investisseur ne supporte qu'un faible risque de change étant donné que les investissements sont dans la monnaie de base du compartiment ou, s'ils sont investis en devises, ils peuvent être couverts contre le risque de change. Ce compartiment est particulièrement adapté pour un investisseur ayant un profil équilibré à dynamique qui recherche une croissance à long terme de son capital en compensation d'une volatilité supérieure et qui souhaite profiter au mieux des opportunités offertes par les marchés boursiers mondiaux.</p>
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)	
Objectif et politique d'investissement	<p>La valeur nette d'inventaire par part est exprimée en francs suisses (CHF). Le compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF) a pour objectif d'investissement d'atteindre une croissance du capital à long terme avec un profil risque plus élevé. Il donne accès, à travers l'utilisation de techniques et d'instruments financiers dérivés, aux principaux marchés internationaux des actions. Les techniques et instruments dérivés sont utilisés dans un but de couverture et aux fins d'une gestion optimale du portefeuille. Le niveau initial du plancher par part de ce compartiment est fixé à 90% du prix de souscription initial. Le plancher du compartiment ne fait pas l'objet d'une garantie.</p>
Profil de risque et profil de l'investisseur type	<p>L'investisseur ne supporte qu'un faible risque de change étant donné que les investissements sont dans la monnaie de base du compartiment ou, s'ils sont investis en devises, ils peuvent être couverts contre le risque de change. Ce compartiment est particulièrement adapté pour un investisseur ayant un profil équilibré à dynamique qui recherche une croissance à long terme de son capital en compensation d'une volatilité supérieure et qui souhaite profiter au mieux des opportunités offertes par les marchés boursiers mondiaux.</p>
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF)	
Objectif et politique d'investissement	<p>La valeur nette d'inventaire par part est exprimée en francs suisses (CHF). Le compartiment a pour objectif principal de réaliser une croissance du capital à long terme tout en visant la préservation des actifs sous-jacents, en offrant, à des investisseurs raisonnant en franc suisse, un accès aux principaux marchés d'obligations en monnaies étrangères, en particulier aux marchés d'obligations à long terme de première qualité. Dans le but de limiter le risque de baisse lié, d'une part, aux obligations à long terme, et d'autre part, aux monnaies étrangères, tout en préservant la capacité de participation au potentiel d'appréciation associé à ces dernières, le compartiment a recours à des principes d'assurance de portefeuille. A cet effet, les actifs nets du compartiment sont essentiellement constitués des deux composants suivants : a) des valeurs mobilières à taux fixe à court terme (maximum 3 ans), des instruments du marché monétaire reconnus comme valeurs mobilières et des liquidités. Ce composant peut être considéré comme étant la partie du compartiment avec un profil de risque bas ; b) d'investissements bien diversifiés sur les marchés des obligations à long terme ou en d'autres instruments autorisés, comme des instruments financiers dérivés tels que des futures et options, cotés en bourses ou sur un autre marché réglementé, ouvert au public. Ce composant du compartiment a un profil de risque supérieur à celui du composant (a).</p>
Profil de risque et profil de l'investisseur type	<p>Le compartiment est investi dans les marchés internationaux d'obligations, particulièrement en obligations à long terme, et une attention toute particulière est donnée à la qualité des émetteurs. Le compartiment vise à atteindre une croissance du capital à long terme. Ce compartiment est particulièrement adapté à un investisseur ayant un profil défensif et qui recherche une certaine stabilité de son capital.</p>
BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF)	
Objectif et politique d'investissement	<p>La valeur nette d'inventaire par part est exprimée en francs suisse (CHF). Le compartiment a pour objectif principal de réaliser une croissance du capital à long terme en offrant, à des investisseurs raisonnant en franc suisse (CHF), un accès aux principaux marchés d'obligations en monnaies étrangères (devises de pays-membres de l'OCDE), en particulier aux marchés d'obligations « corporate » émises par des sociétés industrielles, bancaires ou financières, au bénéfice d'une notation entrant dans la catégorie « investment grade » (au minimum BBB- auprès de Standard & Poors ou Fitch, ou Baa3 auprès de Moody's). Dans le but de limiter les risques spécifiques liés aux émetteurs considérés, le compartiment a recours à une importante diversification de ses investissements. Par ailleurs, dans le but de limiter le risque de baisse lié aux monnaies étrangères, tout en préservant la capacité de participation au potentiel d'appréciation de ces dernières, le compartiment a recours à des principes de couverture de portefeuille. Sur la base de ces principes d'assurance de portefeuille, l'exposition monétaire du compartiment est constituée de deux composants: (a) une exposition en CHF, la monnaie dans laquelle est exprimée la valeur d'inventaire par part du compartiment. Elle correspond aux éventuels actifs nets libellés en CHF et à la part des actifs nets libellés en monnaies étrangères couverts par des opérations de change à terme ou par d'autres transactions de couverture du risque de change autorisées. Ce composant de l'exposition monétaire peut être considéré comme étant la partie du compartiment non exposée au risque de change. (b) une exposition de change aux monnaies des principaux marchés obligataires étrangers, dans lesquelles sont libellés les actifs nets du compartiment. Ce composant représente l'exposition monétaire du compartiment et comporte clairement un profil de risque supérieur à celui du composant (a).</p>
Profil de risque et profil de l'investisseur type	<p>Le compartiment est essentiellement investi dans des marchés d'obligations libellés en devises autres que le CHF de débiteurs « corporate » entrant dans la catégorie « investment grade », c'est-à-dire des obligations présentant un certain risque de crédit, et une attention toute particulière est donnée à la diversification des investissements. Le compartiment vise à atteindre une croissance du capital à long terme. Ce compartiment est particulièrement adapté à un investisseur prêt à assumer le risque de crédit associé au</p>

rendement supplémentaire procuré par l'univers d'obligations considéré, et qui a une perspective d'investissement à plus long terme.

INFORMATIONS FINANCIERES

Fiscalité	<p>Les actifs nets du Fonds sont soumis à Luxembourg à une "taxe d'abonnement" au taux annuel de 0,05%, (0,01% pour les classes B et C des compartiments BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo CHF et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF)) payable à la fin de chaque trimestre et calculée sur le montant des actifs nets de chaque compartiment à la fin du trimestre concerné. Pour les organismes de placement collectif déjà soumis à une taxe d'abonnement il n'y a pas de doublement d'application de la taxe.</p> <p>Il appartient aux porteurs de parts de s'informer sur le traitement fiscal qui lui est applicable du fait de la loi de son pays, de sa nationalité ou de sa résidence.</p>																
Frais et dépenses	<p><u>Frais et dépenses des transactions des porteurs de parts</u></p> <p>a) Souscriptions de parts Le prix d'émission d'une part d'un compartiment correspond à la valeur d'inventaire nette d'une part calculée le jour d'évaluation applicable à laquelle s'ajoute la commission de vente versée au distributeur n'excédant pas 5,0% de la valeur nette d'inventaire d'une part du compartiment et les taxes dues à l'émission, le montant final étant arrondi à l'unité monétaire la plus proche. Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) une indemnité de souscription de maximum 5% de la valeur nette d'inventaire, fixée par le Conseil d'Administration de Gérifonds (Luxembourg) S.A. en fonction des coûts occasionnés par les souscriptions, est reversée au compartiment pour compenser les spreads des prix des obligations.</p> <p>b) Rachats de parts Le prix de rachat d'une part d'un compartiment correspond à la valeur d'inventaire nette d'une part calculée le jour d'évaluation moins toutes les taxes dues au moment du rachat. Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF), le Conseil d'Administration se réserve le droit de prélever en faveur du compartiment, une commission de rachat d'un maximum de 0,50% du montant du rachat.</p> <p>c) Conversions de parts Les prix de conversion sont exécutés sur la base de la valeur nette d'inventaire par part le jour d'évaluation. La commission de conversion en faveur du distributeur, applicable pour tous les compartiments, se monte à maximum 1% de la valeur nette d'inventaire sur le montant des nouvelles parts souscrites jusqu'à concurrence du montant des parts vendues. Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) la commission de conversion telle que définie dans l'alinéa précédent sera ajoutée à l'indemnité de souscription du compartiment telle que définie sous a). En tout état de cause le cumul des deux commission sera de maximum 5% de la valeur nette d'inventaire des nouvelles parts souscrites.</p> <p>Le nombre de parts attribué dans un nouveau compartiment est déterminé au moyen de la formule suivante:</p> $\frac{A \times B \times C}{D \times (1 + E)} = N$ <p>A = le nombre de parts présenté pour la conversion B = la valeur nette d'inventaire d'une part du compartiment présentée à la conversion le jour d'évaluation C = le taux de change entre les devises de référence des compartiments le jour d'évaluation D = la valeur nette d'inventaire par part du nouveau compartiment le jour d'évaluation E = la somme des frais de conversion éventuels exprimée en % N = le nombre de parts attribué dans le nouveau compartiment.</p> <p><u>Les frais opérationnels du Fonds</u></p> <p>Coûts applicables aux compartiments BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR) et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF):</p> <ul style="list-style-type: none"> les commissions de gestion: <table border="1" data-bbox="422 1464 1362 1576"> <thead> <tr> <th></th> <th>Taux maximal p.a.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)</td> <td>1,25%</td> </tr> <tr> <td>BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)</td> <td>1,50%</td> </tr> </tbody> </table> <p>La commission de gestion est payable à la société de gestion par douzième à la fin de chaque mois et calculée sur la base de la valeur des actifs nets moyens mensuels de chaque compartiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de Banque Dépositaire, d'agent de transfert et de registre et d'agent administratif La rémunération pour les 3 fonctions sus-mentionnées est fractionnée comme suit: <table border="1" data-bbox="422 1709 1106 1821"> <thead> <tr> <th>Valeur des avoirs par compartiment</th> <th>Taux annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>jusqu'à EUR 18 mios</td> <td>0,135%</td> </tr> <tr> <td>de EUR 18 mios à EUR 37 mios</td> <td>0,09%</td> </tr> <tr> <td>de EUR 37 mios à EUR 74 mios</td> <td>0,05%</td> </tr> <tr> <td>dépassant EUR 74,00 mios</td> <td>0,03%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le montant de la commission ne peut être inférieur à EUR 20.000.- par compartiment.</p> <ul style="list-style-type: none"> tous les impôts éventuels les courtages et les commissions bancaires à payer habituellement sur les transactions en titres du portefeuille du Fonds les honoraires du réviseur d'entreprises les coûts d'établissement et de distribution des rapports annuels et semestriels les coûts liés à l'utilisation de noms d'indices ou de benchmarks les frais d'établissement des certificats de parts, les frais de préparation de l'impression ainsi que les frais de dépôt et de publication des contrats et d'autres documents concernant le Fonds, y compris les taxes d'inscription et d'enregistrement auprès de toutes les autorités gouvernementales et de toutes les bourses 		Taux maximal p.a.	BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)	1,25%	BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)	1,50%	Valeur des avoirs par compartiment	Taux annuel	jusqu'à EUR 18 mios	0,135%	de EUR 18 mios à EUR 37 mios	0,09%	de EUR 37 mios à EUR 74 mios	0,05%	dépassant EUR 74,00 mios	0,03%
	Taux maximal p.a.																
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)	1,25%																
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)	1,50%																
Valeur des avoirs par compartiment	Taux annuel																
jusqu'à EUR 18 mios	0,135%																
de EUR 18 mios à EUR 37 mios	0,09%																
de EUR 37 mios à EUR 74 mios	0,05%																
dépassant EUR 74,00 mios	0,03%																

- les frais de préparation, de traduction, d'impression et de diffusion des publications périodiques et d'autres documents exigés par la loi ou par des règlements
- les frais de préparation et de communication d'informations aux porteurs de parts
- les émoluments des conseillers juridiques ainsi que toute autre taxe analogue courante
- les frais liés à des mesures spéciales, notamment les expertises, les conseils juridiques ou les procédures engagées pour la protection des porteurs de parts
- les frais relatifs aux activités du représentant officiel du Fonds en Suisse qui s'élèvent à un taux annuel de 0,04% payables par quart à la fin de chaque trimestre et calculés sur la base de la valeur des actifs nets moyens trimestriels de chaque compartiment et la rémunération pour le service de paiement en Suisse s'élevant à 0,01% par année, payable par quart à la fin de chaque trimestre et calculée sur la base de la valeur des actifs nets moyens trimestriels des compartiments.

Coûts applicables aux compartiments BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond, BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF) et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF):

Ces compartiments supportent, à l'exception des frais de courtages et les commissions bancaires à payer habituellement sur les transactions en titres du portefeuille du compartiment, une commission, payable à la société de gestion:

	Taux maximal p.a.
BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond	Classe EUR: 1,40% Classe CHF: 1,40%
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF)	Classe A: 1,40% Classe B: 1,10% Classe C: 0,70%
BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF)	Classe A: 1,40% Classe B: 1,10% Classe C: 0,70%

La commission est payable pour chaque classe de parts à la société de gestion par douzième à la fin de chaque mois et calculée sur la base de la valeur des actifs nets moyens mensuels du compartiment.

La société de gestion supporte pour les compartiments BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond, BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF) et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) les frais énumérés ci-dessous:

- tous les impôts éventuels;
- les frais de conseiller en investissements;
- frais de banque dépositaire, d'agent de transfert et de registre et d'agent administratif;
- les honoraires du réviseur d'entreprises;
- les coûts d'établissement et de distribution des rapports annuels et semestriels;
- les coûts liés à l'utilisation de noms d'indices ou de benchmarks;
- les frais d'établissement des certificats de parts, les frais de préparation de l'impression ainsi que les frais de dépôt et de publication des contrats et d'autres documents concernant le Fonds, y compris les taxes d'inscription et d'enregistrement auprès de toutes les autorités gouvernementales et de toutes les bourses;
- les frais de préparation, de traduction, d'impression et de diffusion des publications périodiques et d'autres documents exigés par la loi ou par des règlements;
- les frais de préparation et de communication d'informations aux porteurs de parts;
- les émoluments des conseillers juridiques ainsi que toute autre taxe analogue courante;
- les frais liés à des mesures spéciales, notamment les expertises, les conseils juridiques ou les procédures engagées pour protection des porteurs de parts;
- les frais relatifs aux activités du représentant officiel du Fonds en Suisse qui s'élèvent à un taux annuel de 0,04% payable par quart à la fin de chaque trimestre et calculés sur la base de la valeur de l'actif net moyen trimestriel du compartiment et la rémunération pour le service de paiement en Suisse s'élevant à 0,01% par année, payable par quart à la fin de chaque trimestre et calculée sur la base de la valeur de l'actif net moyen trimestriel du compartiment;
- la taxe d'abonnement annuelle de la valeur nette d'inventaire nette du compartiment payable trimestriellement sur chaque classe de parts (0,05% pour la classe A et 0,01% pour les classes B et C).

INFORMATIONS COMMERCIALES

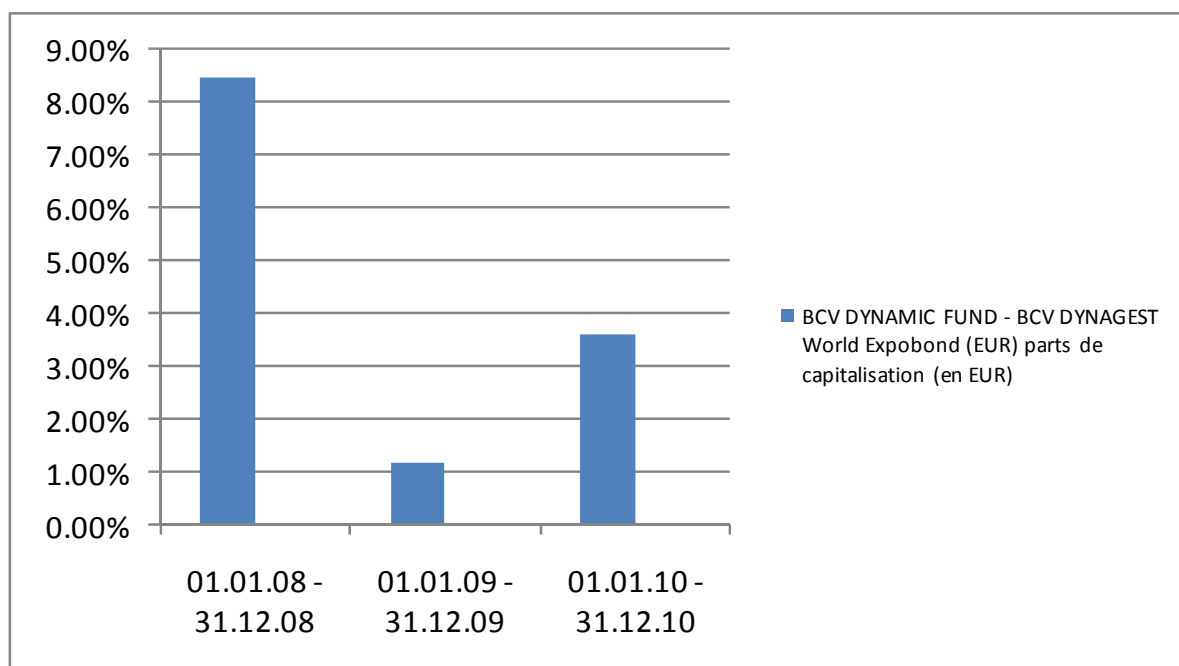
Souscriptions, rachats et conversions de parts	<p>Vous pouvez acheter et vendre les parts auprès des distributeurs suivants:</p> <p>Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne Banque Cantonale de Genève, Genève Toutes les autres banques cantonales suisses Adler & Co Privatbank SA, Zurich Banque Coop SA, Bâle Banque Franck, Galland & Cie SA Genève Banque Heritage, Genève Banque Leumi (Suisse) SA., Zurich Banque Pasche S.A., Genève Banque Piquet & Cie SA, Yverdon-les-Bains Banque Privée Espirito Santo SA, Lausanne Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich Clariden Leu, Zurich Cornèr Banque, Lugano Crédit Agricole (Suisse) S.A., Genève Diapason Commodities Management SA, Prilly Dynagest SA, Genève Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève Hyposwiss Privatbank AG, Zurich Hypothekebank Lenzburg, Lenzburg IFP Fund Management SA, Pully</p>
--	--

	<p>InCore Bank SA, Zurich Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich Lloyds TSB Bank Plc, Genève NPB Neue Privat Bank SA, Zurich PKB Privatbank SA, Lugano Privatbank Von Graffenried SA., Berne Rahn & Bodmer Co., Zurich Swisscanto Asset Management SA, Berne</p> <p>Les parts des compartiments sont émises chaque mercredi ou "jour d'évaluation". La valeur nette d'inventaire des parts d'un compartiment, exprimée dans la devise de référence de ce compartiment, est établie par l'administration centrale sous le contrôle de la société de gestion. La valeur nette d'inventaire est datée du mardi, ce jour est appelé « jour date VNI » et calculée sur base des cours de clôture de tous les marchés boursiers mondiaux disponibles au mardi.</p> <p>Pour tous les compartiments, la valeur initiale des parts s'élevait ou s'élève à EUR 100,- ou CHF 100,-. A toute souscription initiale ou ultérieure s'ajoute la commission de vente versée au distributeur de maximum 5,0% de la valeur initiale.</p> <p>Les parts du compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond, classe CHF seront mises en souscription ultérieurement sur base d'une décision à prendre par le Conseil d'administration de la société de gestion. Le prospectus complet et le prospectus simplifié seront adaptés en conséquence. La valeur initiale de cette classe s'élève à CHF 100,-.</p> <p>Pour tous les compartiments, à l'exception du compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) les demandes de souscription provenant des distributeurs doivent parvenir auprès des distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI en question avant 14h00; puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 16h00. A défaut, l'ordre sera exécuté le prochain jour d'évaluation au prix d'émission alors en vigueur.</p> <p>Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) les demandes de souscription provenant des distributeurs doivent parvenir auprès des distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI en question avant 11h00; puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 12h00. A défaut, l'ordre sera exécuté le prochain jour d'évaluation au prix d'émission alors en vigueur.</p> <p>Pour qu'un ordre de rachat concernant tous les compartiments à l'exception du compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) puisse être exécuté au prix de rachat en vigueur un jour d'évaluation donné, les demandes de rachat de parts doivent parvenir auprès des distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI en question avant 14h00. Puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 16h00. Tous les ordres de rachat parvenant à la banque dépositaire après ce délai seront exécutés le jour d'évaluation prochain au prix de rachat alors en vigueur.</p> <p>Pour qu'un ordre de rachat concernant le compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) puisse être exécuté au prix de rachat en vigueur un jour d'évaluation donné, les demandes de rachat de parts doivent parvenir auprès des distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI en question avant 11h00. Puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 12h00. Tous les ordres de rachat parvenant à la banque dépositaire après ce délai seront exécutés le jour d'évaluation prochain au prix de rachat alors en vigueur.</p> <p>Pour tous les compartiments à l'exception du BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) les demandes de conversion doivent parvenir aux distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI avant 14h00. Puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 16h00. Les demandes de conversion reçues après ce délai seront exécutées le jour d'évaluation prochain au prix en vigueur ce jour-là. Lors de conversion, la date valeur du décompte de bourse au porteur de parts est fixée à maximum 2 jours ouvrables bancaires dès le jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire. En principe, les décomptes de bourse sont exécutés dans la monnaie de référence des compartiments concernés.</p> <p>Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) les demandes de conversion doivent parvenir aux distributeurs – centralisateurs le jour ouvrable bancaire qui correspond au jour date VNI avant 11h00. Puis les distributeurs – centralisateurs les font parvenir à la banque dépositaire le même jour avant 12h00. Les demandes de conversion reçues après ce délai seront exécutées le jour d'évaluation prochain au prix en vigueur ce jour-là. Lors de conversion, la date valeur du décompte de bourse au porteur de parts est fixée à maximum 2 jours ouvrables bancaires dès le jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire. En principe, les décomptes de bourse sont exécutés dans la monnaie de référence des compartiments concernés.</p> <p>Pour chaque compartiment la société de gestion n'émet que des parts de capitalisation.</p> <p>Les parts du Fonds sont représentées par des parts au porteur enregistrées dans un compte tenu par un organisme de liquidation ou teneur de compte central. Le Conseil d'Administration de la société de gestion peut prévoir la création de certificats représentatifs de titres pour les besoins de la circulation des titres.</p> <p>Pour le compartiment BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond il existe 2 classes de parts: Classe EUR: la valeur nette d'inventaire de cette classe est exprimée en euro (EUR); Classe CHF: la valeur nette d'inventaire de cette classe est exprimée en francs suisse (CHF).</p> <p>Pour les compartiments BCV DYNAMIC FUND - BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF) et BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF) il existe plusieurs classes de parts: Classe A : ouverte à tous les investisseurs; Classe B : réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent et maintiennent pour CHF 5 millions minimum dans le segment, ainsi qu'aux parts souscrites dans le cadre d'un mandat de gestion écrit exercé par la Banque Cantonale Vaudoise pour des clients institutionnels;</p>
--	---

	<p>Classe C : réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent et maintiennent pour CHF 30 millions minimum dans le segment.</p> <p>L'investisseur qui demande l'attribution, la conversion ou le maintien de ses parts dans les classes B ou C doit fournir tous les documents et informations nécessaires au respect des conditions d'admission. Les diminutions d'investissement dans les compartiments consécutives aux seules variations de marché ne sont pas prises en compte.</p> <p>Les parts de plusieurs investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel et qui sont proches d'un point de vue juridique ou économique peuvent être cumulées pour satisfaire aux conditions d'admission des classes B ou C.</p> <p>La société de gestion peut convertir les parts d'une classe à l'autre lorsque les conditions d'une classe ne sont pas ou plus remplies. La conversion intervient sans frais pour l'investisseur.</p>
Politique de distribution	Il n'est prévu aucune distribution de sorte que tous les produits et intérêts de chaque compartiment sont réinvestis d'office.
Publications	Toutes les modifications du règlement de gestion sont publiées au journal officiel Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg. Dans le cas d'une modification fondamentale un avis aux porteurs de parts est publié dans le "Luxemburger Wort" et le texte des modifications est disponible pour l'information des porteurs de parts aux sièges de la banque dépositaire et à la société de gestion ainsi qu'auprès des distributeurs.
Droit applicable, juridiction compétente et langue faisant foi	<p>Des litiges entre les porteurs de parts, la société de gestion et la banque dépositaire sont tranchés conformément au droit luxembourgeois et sont de la compétence du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, pour autant cependant que la société de gestion et la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, puissent aussi se soumettre ainsi que le Fonds aux lois et à la juridiction des tribunaux des pays dans lesquels les parts du Fonds sont offertes et vendues, en ce qui concerne des actions entamées par des investisseurs résidant dans ces pays et, en ce qui concerne des questions relatives aux souscriptions, rachats et conversions de parts d'investisseurs résidant dans ces pays.</p> <p>Le français est la langue faisant foi pour le règlement de gestion du Fonds et le prospectus, pour autant cependant que la société de gestion et la banque dépositaire puissent, pour leur propre compte et pour le compte du Fonds, reconnaître comme faisant foi la traduction dans des langues des pays dans lesquels les parts du Fonds sont offertes et vendues.</p>
Documents à la disposition de l'investisseur	<p>Les documents suivants sont gratuitement à la disposition des porteurs de parts aux sièges de la banque dépositaire, de la société de gestion et du représentant en Suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement de gestion, prospectus; - Rapports annuels et semestriels; - Convention de dépôt, d'agent administratif et d'agent de transfert et de registre; - Convention de conseiller en investissements
Informations sur la représentation du Fonds en Suisse	<p>Les publications concernant le Fonds ont lieu en Suisse dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur les plateformes électroniques www.swissfunddata.ch et www.fundinfo.com.</p> <p>Les prix d'émission et de rachat, respectivement la valeur nette d'inventaire avec la mention « commissions non comprises », de toutes les classes de parts sont publiés chaque jeudi sur les plateformes électroniques www.swissfunddata.ch et www.fundinfo.com.</p> <p>Le lieu d'exécution et le for sont au siège du représentant pour les parts distribués en Suisse ou à partir de celle-ci.</p>

PERFORMANCES HISTORIQUES

BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expobond



Portfolio Turnover Rate (en %)

(les émissions et les rachats sont compensés par jour de calcul VNI)

- au 31.12.2010

80,49

Performances des parts de capitalisation (en %)

- au 31.12.2010

3,59

- au 31.12.2009

1,16

- au 31.12.2008

8,45

TER par part de capitalisation (en %)

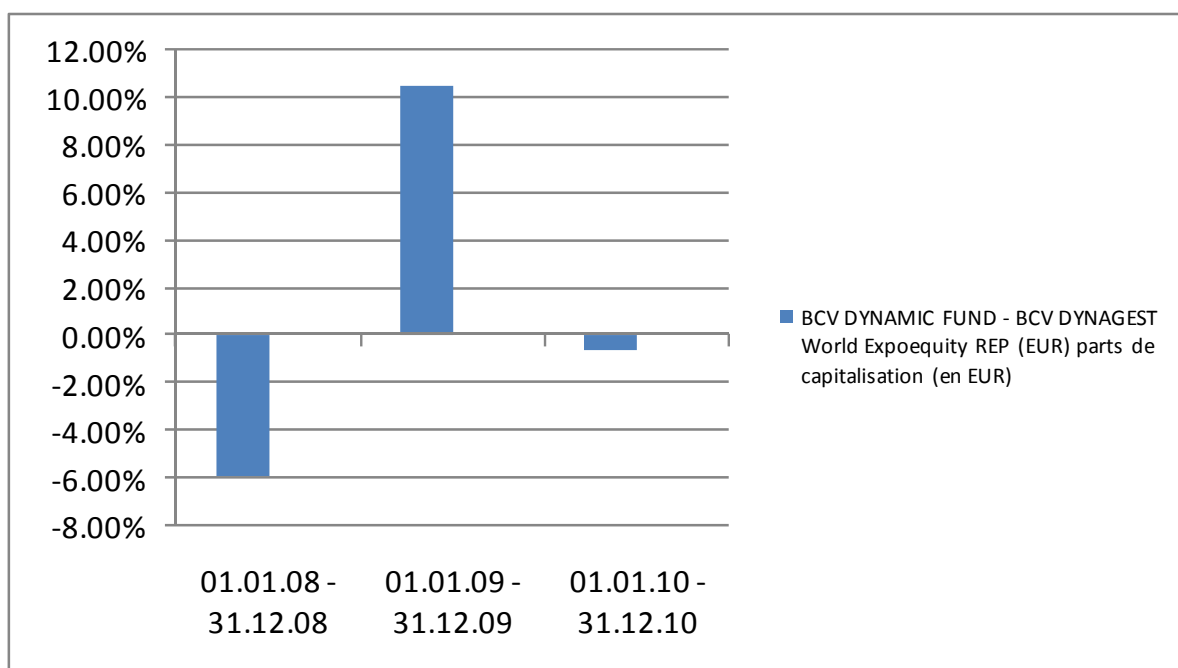
- au 31.12.2010

1,19

*) La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance future.

La performance historique ne tient pas compte des frais et commissions d'émission et de rachat des parts ni ne constitue une indication des performances actuelles ou futures.

BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (EUR)



Portfolio Turnover Rate (en %)

(les émissions et les rachats sont compensés par jour de calcul VNI)

- au 31.12.2010

37,72

Performances des parts de capitalisation (en %)

- au 31.12.2010

-0,60

- au 31.12.2009

10,47

- au 31.12.2008

-5,92

TER par part de capitalisation (en %)

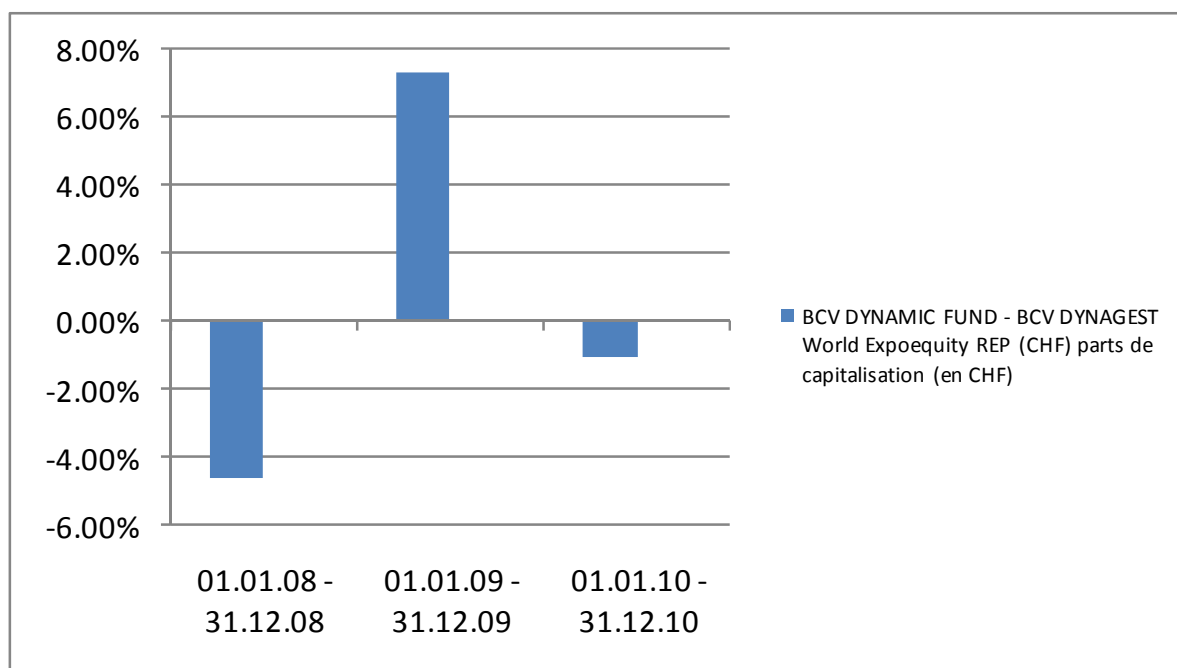
- au 31.12.2010

1,47

*) La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance future.

La performance historique ne tient pas compte des frais et commissions d'émission et de rachat des parts ni ne constitue une indication des performances actuelles ou futures.

BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST World Expoequity REP (CHF)



Portfolio Turnover Rate (en %)

(les émissions et les rachats sont compensés par jour de calcul VNI)

- au 31.12.2010

57,62

Performances des parts de capitalisation (en %)

- au 31.12.2010

-1,07

- au 31.12.2009

7,32

- au 31.12.2008

-4,64

TER par part de capitalisation (en %)

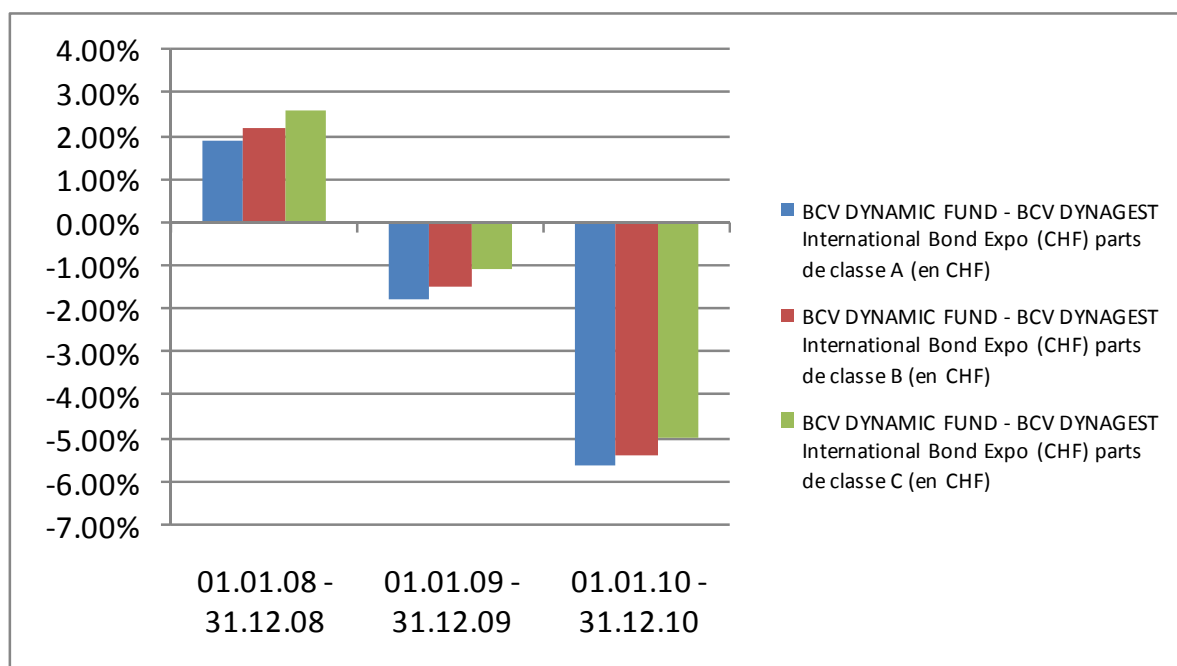
- au 31.12.2010

1,38

*) La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance future.

La performance historique ne tient pas compte des frais et commissions d'émission et de rachat des parts ni ne constitue une indication des performances actuelles ou futures.

BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF)



Portfolio Turnover Rate (en %)

(les émissions et les rachats sont compensés par jour de calcul VNI)

- au 31.12.2010 88,82

Performances des parts de classe A (en %)

- au 31.12.2010 -5,65

- au 31.12.2009 -1,78

- au 31.12.2008 1,87

TER par part de classe A (en %)

- au 31.12.2010 1,20

Performances des parts de classe B (en %)

- au 31.12.2010 -5,38

- au 31.12.2009 -1,48

- au 31.12.2008 2,18

TER par part de classe B (en %)

- au 31.12.2010 0,90

Performances des parts de classe C (en %)

- au 31.12.2010 -4,99

- au 31.12.2009 -1,09

- au 31.12.2008 2,59

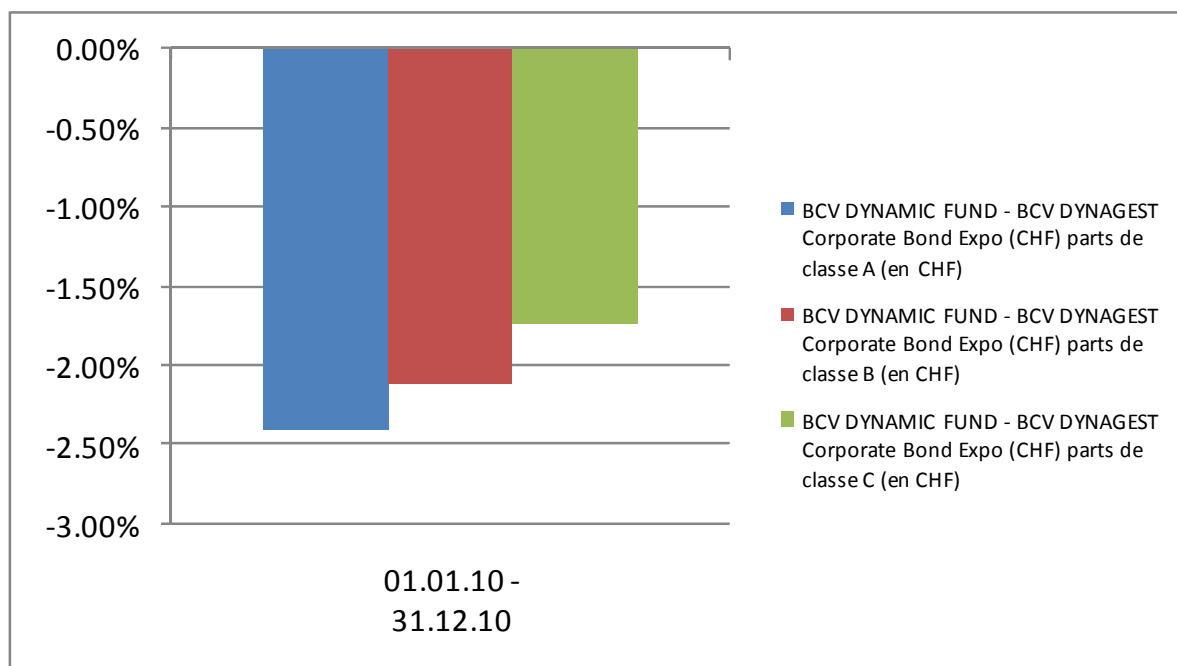
TER par part de classe C (en %)

- au 31.12.2010 0,50

*) La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance future.

La performance historique ne tient pas compte des frais et commissions d'émission et de rachat des parts ni ne constitue une indication des performances actuelles ou futures.

BCV DYNAMIC FUND – BCV DYNAGEST Corporate Bond Expo (CHF)



Portfolio Turnover Rate (en %)

(les émissions et les rachats sont compensés par jour de calcul VNI)

- au 31.12.2010 39,07

Performances des parts de classe A (en %)

- au 31.12.2010 -2,41

- au 31.12.2009 -

- au 31.12.2008 -

TER par part de classe A (en %)

- au 31.12.2010 1,20

Performances des parts de classe B (en %)

- au 31.12.2010 -2,12

- au 31.12.2009 -

- au 31.12.2008 -

TER par part de classe B (en %)

- au 31.12.2010 0,90

Performances des parts de classe C (en %)

- au 31.12.2010 -1,73

- au 31.12.2009 -

- au 31.12.2008 -

TER par part de classe C (en %)

- au 31.12.2010 0,50

*) La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance future.

La performance historique ne tient pas compte des frais et commissions d'émission et de rachat des parts ni ne constitue une indication des performances actuelles ou futures.